



Section 95
snpespjj95@gmail.com

Le Val d'Oise est un département de grande couronne parisienne, la banlieue, mais en version champêtre, vue de Paris. Depuis quelques années, il est cependant devenu le plus jeune département de métropole, et Cergy, sa préfecture, la ville avec la plus grande croissance d'Ile de France. De fait, en dix ans, le tribunal pour enfants est passé de 6 à 10 magistrats.

Les infrastructures PJJ n'ont cependant, elles, pas bougé. Depuis la RGPP de 2010 et la fermeture de plusieurs unités, dont une UEHD, une UEMO et le démantèlement du Service d'Insertion, le département compte quatre UEMO, une UEAT, deux UEHC, un CEF publique et un CER habilité.

Un second CEF, habilité, annoncé depuis plusieurs années n'a cependant lui, toujours pas trouvé de terrain d'implantation. De même, trois projets de déménagements d'UEMO sont en cours depuis plusieurs années, sans jamais réussir à se finaliser. Le site de Courdimanche, qui accueille une UEMO et une UEAJ présente, par exemple, des fissures inquiétantes, signalées depuis de nombreuses années, qui ont fait l'objet de plusieurs expertises au niveau de la DIR, sans que rien ne se passe in fine au niveau territorial. Sur les sites d'Arnouville et de Sarcelles, l'insalubrité et l'étroitesse des locaux sont également signalées, le déménagement validé et budgété par la DIR.

Les problèmes immobiliers ne sont cependant que la pointe de l'iceberg.

Les problèmes RH sont en effet récurrents en M.O. comme en hébergement. Il n'est ici pas question d'un problème de turn-over, mais d'un problème de vacance de postes, pure et simple, d'impossibilité à recruter faute de candidats intéressés par ce département « trop loin de Paris ».

Si pendant plusieurs années la DT PJJ 95 a laissé pourrir les listes d'attente sur ses services de M.O. jouant la concurrence entre les services et les directeurs sur le recrutement de contractuels, aujourd'hui la PJJ 95 manque de bras dans tous les services, M.O., UEAT, Placement, alors même que les postes sont budgétés par la DIR et justifiés par l'activité. Ces recrutements quasi permanents, ce sont aux cadres de proximité de les porter.

Problème : aujourd'hui, sur le 95, plus de cadres non plus, RUE et directeurs se comptent sur les doigts d'une main. Sur le **STEMO EST**, qui couvre l'un des secteurs urbains les plus dense et complexe du 95 : ni RUE, ni Directeur depuis septembre 2021, avec une interim de direction décidée à partir du...1er mars 2022. Sur le **STEMO Ouest**, trois unités dont l'UEAT, pas d'interim de direction, une simple délégation confiée à l'une de RUE, en plus de son unité (et pas des moindres). Ainsi, pour la DT 95, la mise en place du CJPM ne semblait pas justifier la présence d'un directeur ou même à minima d'une interim.

Pourtant, la DT PJJ 95 continue de fonctionner comme si ses équipes étaient complètes, exigeant les remontées d'informations, tableaux en tout genre, projet d'Unité, de services, partenariat, séminaires, missions supplémentaires... Elle continue aussi de fonctionner comme si les outils marchaient, assumant de demander à l'UEAT d'être en première lignes face au Parquet lors de la mise en place du CJPM, assumant de demander aux cadres et aux éducateurs de palier à un Parcours totalement dysfonctionnant (incapable de traduire l'activité réelle des unités), ou encore aux AA des services de porter la formation de leurs collègues à Chorus DT. La DT PJJ 95 se permet

également d'être l'une des plus rigides en termes de gestion financière. Les retours de régie sont extrêmement anxiogènes pour les agents qui acceptent d'en porter la fonction. Les remboursements de tickets payés par CB sont proscrits, les frais de déplacement VP strictement interdit, les achats de fournitures, meubles, électroménagers interdits en dehors de la plateforme UGAP dont on connaît les lenteurs. Ainsi par exemple, sur l'unité d'Arnouville, il a été demandé aux agents de mettre leur repas sur la fenêtre en attendant que le frigidaire soit livré... pendant quatre mois...

Malgré cette rigueur quasi-militaire... un passif de défauts de paiement de 30 000 euros a failli faire périliter le partenariat de la mission HD avec le FJT, mettant au passage, deux jeunes à la rue. La carte Métro de l'une des UEHC est bloquée faute de paiement anciens. Plusieurs établissements refusent d'enregistrer les cartes achats par défaut de paiement, IKEA ou encore Leclerc, chez qui la Directrice Territoriale reconnaît elle-même un arriéré de 19 000 euros en deux ans... Les cadres de proximité restants, titulaires ou missionnés, passent ainsi leur temps à arrondir les angles avec des prestataires mécontents, le CODES 95 par exemple... Les AA et les équipes éducatives font avec les contrats de parking de V.A. dénoncés faute d'avoir jamais été payés, les avances de frais non remboursés depuis quatre mois, les mac-do pour les jeunes payés de nos poches faute d'avoir eu de la monnaie... Les tickets services sont rares sur le 95, négociés âprement... Les AT cuisine du département s'échangent les combines pour pouvoir faire le plein de courses des foyers et UEAJ sans bon d'achat. Les adolescents pris en charges s'accommodent de cinq jours sans eau chaude, ni chauffage pour oubli de signature du contrat de maintenance. Les véhicules de service restent en rade n'importe où par défaut d'entretien. Les masques FFP2 ont dû être réclamés par les cadres lorsque les jeunes souffraient du covid dans les unités. Les surcoûts des consultations médicales à domicile pour ces mêmes adolescents ont été refusés, également, la D.T. exigeant qu'un adolescent fiévreux soit transporté par un éducateur en voiture vers la consultation surchargée de quartier...

La liste est longue et l'usure grande, d'autant qu'avant le premier confinement 2020, le service de médecine du travail, nouvellement mandaté, interpellait déjà la Direction Territoriale du 95 sur l'état de dégradation globale des conditions de travail et de l'extrême fragilité des agents dans TOUS les services du territoire. Deux ans plus tard, les préconisations que la médecine du travail peut faire aux agents sont purement et simplement niées, les commandes de matériel ergonomique renvoyées elles-aussi aux calanques de l'UGAP.

Les audiences demandées en Direction Territoriale par le SNPES se multiplient, sans que jamais la DT PJJ 95 ne se sente vraiment concernée. Jamais aucun compte-rendu n'en est fait par exemple, les réponses restent vaguement orales. Tantôt la faute au covid, tantôt à la DIR, la fonction publique peu attractive, ou même parfois carrément le défaut de compétences, sous-entendus avec une bienveillance très mal venue, des cadres proximité titulaires ou missionnés, ceux-là même que la DT instrumentalise littéralement à grands coups de loyauté et de promesses illusoires d'avancement...

Sur ce territoire, dont la section SNPES a une connaissance ancienne et fine, l'engagement des professionnels de terrain auprès des jeunes et des familles est sans faille. Néanmoins, il nous semble aujourd'hui que cet engagement contribue finalement à masquer des manquements récurrents, quasi-systémiques. Depuis des mois, des années même, nous les dénonçons territorialement, par des Boycott de CTS, par des déclarations préliminaires acerbes, des lettres ouvertes, des interpellations mais l'omerta est très forte et le dialogue social a depuis longtemps disparu, malgré les sourires de façade.

La Direction Territoriale 95 refuse de rendre des comptes à ses agents et à leurs représentants, mais en rend-elle finalement à quelqu'un pour que ce département sombre à ce point ?